

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2011-18 du 16 mai 2011 du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant modification de la composition de la commission consultative paritaire

NOR : ETSX1130339S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment son article 16-1 ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 23 février 2010 portant nomination du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la décision n° 2010-15 du 25 mars 2010 relative à la nomination de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire ;
Vu la décision n° 2011-13 du 16 mai 2011 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision n° 2010-15 du 25 mars 2010 est modifié comme suit :
« Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire créée auprès du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation :

Membres titulaires

M. Housseyni HOLLA.
Mme Sophie GRANGER.
M. Max BENSADON.
M. Georges PERROT.

Membres suppléants

Mme Véronique SAUVADET.
Mme Nadine JACQUEMET.
Mme Agnès MOUNIER.
M. Emmanuel THAMMAVONG. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarités.
Fait le 16 mai 2011.

Le directeur,
H. HOLLA